Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Harrington tenue au Centre communautaire Lost River, situé au 2811, route 327 ce 11 décembre 2023 à 19h00.

Présents et formant quorum sous la présidence de la mairesse Gabrielle Parr, les conseillères Chantal Scapino et Julie James et les conseillers suivants : Daniel St-Onge, Richard Francoeur, Robert Dewar et Gerry Clark

Le directeur général adjoint, Mathieu Dessureault est présent.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance

2. Points d'information de la mairesse

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Points d'information des conseillères et des conseillers

5. Période de questions

6. Approbation des procès-verbaux

6.1 Séance ordinaire du 13 novembre 2023
6.2 Séance extraordinaire du 5 décembre 2023

7. Gestion financière et administrative

7.1 Dépôt du rapport des dépenses autorisées par la direction générale et les directeurs de services

7.2 Acceptation des comptes à payer et des comptes payés pour le mois de novembre 2023

7.3 Dépôt du rapport financier de novembre 2023

7.4 Programme d'aide à la voirie locale volet : projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) - reddition de compte

7.5 Transmission au MAMH de la programmation de travaux réalisés version no 5 dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024 pour l'année 2023-2024

7.6 Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024

7.7 Renouvellement pour les services de PG solutions pour 2024

7.8 Autorisation- Dépôt d'une demande dans le cadre du programme d'emploi d'été Canada

7.9 Dépôt- Déclaration des dons et autres avantages des conseillers

7.10 Dépôt- Déclaration des intérêts pécuniaires des conseillers

7.11 Nomination de la firme comptable à titre de vérificateur externe pour l'exercice 2023

7.12 Modification de la résolution #2023-08-R186 concernant la réfection de la toiture de l'hôtel de ville

7.13 Inscription- Formation de FQM- La préparation et la participation aux séances du Conseil

7.14 Autorisation- Achat de prix de présences pour le souper de Noël des employés

7.15 Autorisation de transfert de crédits budgétaires

8. Avis de motion et règlement

8.1 Avis de motion et dépôt de projet de règlement numéro 303-2023 modifiant le règlement numéro 199-2012 sur les exigences et conditions de construction de chemin privé desservant plus de cinq lots

8.2 Avis de motion et dépôt de projet de règlement numéro 304-2023 modifiant le numéro 195-2012 sur les permis et certificats

9. Travaux publics

9.1 Permission de voirie et entente d'entretien avec le MTQ

10. Sécurité publique

10.1 Sommaire des interventions en matière d'incendie

10.2 Signature d'entente pour l'accès à la descente du lac des Esclaves

10. Urbanisme et hygiène du milieu

10.1 Sommaire des permis émis en matière d'Urbanisme

10.2 Inscription- formation ASP – Santé et sécurité sur les chantiers de construction

11. Loisirs et culture

11.1 Aide financière pour les paniers de Noël au Centre communautaire de Lost River

11.2 Aide financière pour la patinoire du Centre communautaire de Lost River

11.3 Aide financière à l'organisme les Petits déjeuners d'Argenteuil

12. Période de questions

13. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Madame la mairesse Gabrielle Parr souhaite la bienvenue. Le quorum étant constaté, la mairesse déclare la séance ordinaire ouverte à 19h00 et ajoute que l'enregistrement de la séance est en cours.

2. Points d'information de la mairesse

Madame la mairesse Gabrielle Parr informe les personnes présentes sur certains dossiers et sur les activités réalisées au cours du mois de novembre 2023.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Gerry Clark

2023-12-R249

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Points d'information des conseillères et des conseillers

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers informent les personnes présentes sur certains dossiers et sur les activités auxquelles ils ont participé au cours du mois de novembre 2023.

5. Période de questions

La mairesse répond aux questions qui lui sont adressées par les citoyens présents à la séance.

6. Approbation des procès-verbaux

2023-12-R250

6.1 Séance ordinaire du 13 novembre 2023

PRENANT ACTE qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Robert Dewar

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 novembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-R251

6.2 Séance extraordinaire du 5 décembre 2023

PRENANT ACTE qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Onge

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 5 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Gestion financière et administrative

7.1 Dépôt du rapport des dépenses autorisées par la direction générale et les directeurs de services

Les rapports des dépenses autorisées par la direction générale et par les directeurs de services pour le mois de novembre 2023 sont déposés au conseil.

2023-12-R252

7.2 Acceptation des comptes à payer et des comptes payés pour le mois de novembre 2023

Il est proposé par la conseillère Julie James et résolu d'approuver les comptes et les salaires payés pour le mois de novembre 2023 et les comptes à payer, tels que présentés ci-dessous, et d'en autoriser le paiement.

Comptes payés (Chèques émis en novembre 2023)

Services de Cartes Desjardins	533.79	$
Gabrielle Parr	213.39	$
Hydro-Québec	1 551.53	$
Desjardins Sécurité Financière	6 694.69	$
Bell Mobilité	260.64	$
Association des Propriétaires Lac-Agnès	2 300.00	$
Association des Bouleaux Blancs	2 000.00	$
Hydro-Québec	3 742.30	$
Ass. Pour L'Amel du Ch. Lac Green Sud	1 200.00	$
Bell Canada	312.18	$
Lost River Community Center	150.00	$
Neil Swail	73.54	$
Harrington Golden Age Club	4 018.44	$
Retraite Québec	380.67	$
Financière Banque Nationale	970.56	$
FTQ	809.24	$
Desjardins Sécurité Financière	5 490.46	$
CUPE Local 4852	380.48	$
Heather-Anne MacMillan	45.36	$
Municipalité de Boileau	10 297.54	$
Gilbert P. Miller et Fils Ltée	15 993.48	$
Bernard Bissonnette	11 436.33	$
Transport Larivière et Fils	44 738.61	$
Entreprise JTK	2 806.07	$
Mun. de Grenville-sur-la-Rouge	12 043.09	$
Excavation Lambert Kelly	1 448.69	$
Mathieu Dessureault	177.14	$
L'Association du Lac Bleu	550.00	$
Boxall John, Meaney Dorothy	1 066.78	$
Marimmo Inc.	226.00	$

Salaires payés (chèques émis en novembre 2023)

Salaires pour les employés	32 293.62	$
Salaires pour les élus	7 672.63	$
Salaires pour les pompiers	862.67	$
Receveur général du Canada	6 121.79	$
Ministère du revenu du Québec	13 725.35	$
CSST	825.90	$

Comptes à payer (chèques à émettre en décembre 2023)

Waste Management	2 683.04	$
Municipalité de Boileau	660.00	$
Urbacom	2 832.98	$
GDLC Excavation Inc.	7 967.77	$
Fédération Québécoise des Municipales	5 071.42	$
MRC d'Argenteuil	4 370.27	$
S.T.A.R.	287.44	$
Lachute Ford	594.20	$
Fonds Information Foncière	80.00	$
Service d'Entretien Ménager-M.C.	1 379.70	$
Juteau Ruel Inc.	151.22	$
Batteries Expert - Lachute	49.38	$

Morency, Société d'Avocats	4 232.12 $
Soudure Molloy	344.93 $
Alexis Châteauvert	1 775.00 $
TLM Machinerie & Équipement Ltée	3 204.90 $
Les Services d'Entretien St-Jovite	2 470.87 $
Canadian Tire	402.14 $
Fosses Septiques Miron	195.46 $
Matériaux McLaughlin Inc.	999.11 $
Laurentides Re/Sources Inc.	913.90 $
Excavation Lambert Kelly	7 016.36 $
Auto Parts Extra	264.57 $
H2LAB Inc.	382.17 $
Location Madden	205.43 $
Service Hydraulique d'Argenteuil	1 443.65 $
Maxiburo	305.18 $
Martech	422.54 $
J.B. Dixon Inc.	249.99 $
Turpin Vitres d'Autos	224.20 $
Service de Recyclage Sterling	2 050.71 $
Meuneries Mondou	927.85 $
D&D Création	298.90 $
Energies Sonic RN S.E.C.	2 220.29 $

Je soussigné, directeur général adjoint, certifie que la Municipalité du Canton de Harrington a les crédits budgétaires pour les dépenses décrites ci-dessus.

_____

Mathieu Dessureault
Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Dépôt du rapport financier de novembre 2023

Le directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint Mathieu Dessureault dépose le rapport financier pour le mois de novembre 2023.

2023-12-R253

7.4 Programme d'aide à la voirie locale volet : projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) - reddition de compte

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Harrington a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dument rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2023** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparait à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de la conseillère Chantal Scapino il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité du Canton de Harrington approuve les dépenses d'un montant de 20 016$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-R254

7.5 Transmission au MAMH de la programmation de travaux réalisés version no 5 dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024 pour l'année 2023-2024

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel St-Onge

Et résolu à l'unanimité que :

● la municipalité s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

● la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de

travaux version no 5 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

● la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

● la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

● la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version 5 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-R255 **7.6 Calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2024**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal Scapino

Et résolu

D'adopter le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024, lesquelles débuteront à 19 h :

Lundi 15 janvier 2024
Lundi 12 février 2024
Lundi 11 mars 2024
Lundi 8 avril 2024
Lundi 13 mai 2024
Lundi 10 juin 2024
Lundi 8 juillet 2024
Lundi 12 août 2024
Lundi 9 septembre 2024
Mardi 15 octobre 2024
Mardi 12 novembre 2024
Lundi 9 décembre 2024

QUE les séances ordinaires se tiennent au Centre communautaire Lost River situé au 2811, route 327, sauf pour les séances des mois de juin 2024, d'août 2024 et d'octobre 2024, lesquelles seront tenues au centre communautaire de la Vallée de Harrington, situé au 420, chemin de Harrington;

ET QUE le contenu de cette résolution soit diffusé par avis public, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-R256 **7.7 Renouvellement pour les services de PG solutions pour 2024**

ATTENDU qu'il est nécessaire d'autoriser le renouvellement des services de PG Solutions pour 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère. Julie James

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement de la somme de 19 229.59 $ toutes taxes incluses pour le renouvellement des services de PG solutions pour l'année 2024

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-R257

7.8 Autorisation- Dépôt d'une demande dans le cadre du programme d'emploi d'été Canada

CONSIDÉRANT qu'Emplois d'été Canada rend disponible un programme d'aide financière pour l'embauche d'étudiants pendant la période estivale;

CONSIDÉRANT que les municipalités sont admissibles à une subvention pouvant aller jusqu'à 50 % du salaire horaire minimum ;

CONSIDÉRANT qu'il serait avantageux pour la municipalité de bénéficier de ce programme afin d'effectuer certains travaux notamment, en prévention incendie, en environnement, ainsi qu'en travaux publics;

Il est proposé par la conseillère Chantal Scapino

Et résolu d'autoriser le directeur général adjoint à déposer une demande dans le cadre du programme d'emploi d'été Canada pour 3 postes étudiants durant la saison estivale 2024 tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.9 Dépôt- Déclaration des dons et autres avantages des conseillers

Le directeur général adjoint dépose devant le Conseil le rapport confirmant qu'il n'a reçu, en 2023, aucune déclaration des membres du Conseil concernant l'obligation de déclarer un don, marque d'hospitalité et autres avantages qui n'est pas de nature purement privée et qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus.

7.10 Dépôt- Déclaration des intérêts pécuniaires des conseillers

Conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités,* le directeur général adjoint dépose devant le conseil le relevé qui précise que l'ensemble des membres du conseil ont tous déposé une déclaration de mise à jour de leurs intérêts pécuniaires.

2023-12-R258

7.11 Nomination de la firme comptable à titre de vérificateur externe pour l'exercice 2023.

CONSIDÉRANT QU'il y lieu de nommer un vérificateur externe pour effectuer l'audit des états financiers et la préparation du rapport financier pour l'exercice financier 2023

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gerry Clark

Et résolu

De nommer la firme Gariépy Bussière CPA Inc. comme vérificateur externe pour les travaux de l'exercice financier de 2023 tel que soumissionné pour la somme de 20 450$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-R259 **7.12 Modification de la résolution #2023-08-R186 concernant la réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville**

CONSIDÉRANT QU'il y lieu de modifier la résolution numéro 2023-08-R186 étant donné que les travaux de réparation de la toiture de l'hôtel de ville ne pourront s'effectuer en 2023;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajouter une descente pluviale aux travaux initiaux et que des coûts supplémentaires sont à prévoir;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur s'est engagé à effectuer les travaux avant le 31 mai 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal Scapino

Et résolu

QUE le Conseil modifie, par la présente, la résolution #2023-08-R186 en mandatant Aluminium J.Clément Inc. pour effectuer les travaux de réfection de la toiture de l'hôtel de ville tels que dûment soumissionnés pour la somme de 11 175.57 $ toutes taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-R260 **7.13 Inscription- Formation de FQM- La préparation et la participation aux séances du Conseil.**

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Onge

Et résolu d'autoriser l'inscription de Madame la mairesse, Gabrielle Parr à la formation virtuelle offerte par la FQM intitulée : la préparation et la participation aux séances du Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-R261 **7.14 Autorisation- Achat de prix de présences pour le souper de Noël des employés**

CONSIDÉRANT l'importance que le Conseil accorde à reconnaitre et souligner le travail accompli par les employés au cours de l'année;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie James

Et résolu

QUE le conseil autorise le directeur général adjoint à procéder à l'achat de prix de présences dans le cadre du souper de Noël des employés pour une valeur n'excédant pas 1 000$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-R262 **7.15 Transferts budgétaires**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'apporter quelques modifications au budget actuel, et ce, dans le but de favoriser un meilleur suivi des dépenses et de réallouer certains budgets ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Onge

Et résolu :

QUE le conseil autorise les transferts budgétaires suivants :

De (crédit) (-) :

02 14000 141	SALAIRE RÉGULIER ÉLECTION	11 925
02 19000 992	SUBV. ORG.CHEM TEST D'EAU LAC	10 000
02 23000 643	PETITS OUTILS, EQUIPEMENTS	17 454
02 32000 141	SALAIRES	50 000

À (débit) (+) :

02 11000 310	FRAIS DE DÉPLACEMENT & REPAS	352
02 13000 141	SALAIRES	41 845
02 13000 412	SERVICES JURIDIQUES	7 245
02 13000 413	FRAIS DE VÉRIFICATION	133
02 13000 520	FRAIS ANNUELS, ENTRETIEN FIBRE	120
02 13000 527	ENTRETIEN GÉNÉRATRICE/ COMPTES.	1 240
02 13000 529	ENTRETIEN DU BÂTIMENT- ADMIN.	530
02 13000 895	INTÉRÊTS ET FRAIS DE BANQUE	445
02 13001 670	MATÉRIEL INFORMATIQUE	882
02 22000 310	FRAIS DÉPLACEMENT -INCENDIE-	455
02 32000 411	SERVICES PROFESSIONNELS - VOIRIE	13 280
02 32000 642	PONCEAUX ET GÉOTEXTILE	9 310
02 32000 650	VÊTEMENTS CHAUSSURES & ACCÈS	640
02 32001 525	ENTRETIEN FORD F150	750
02 32007 526	ENTRETIEN SILVERADO 2017	52
02 32009 525	ENTRETIEN - CAMION INTER 2012	1 525
02 32020 699	FOURNITURES, SIGNALISATION	2 095
02 70100 522	ENTRE. BAT. L.RCC TEST D'EAU	8 480

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Avis de motion et règlement

8.1 Avis de motion et dépôt de projet de règlement numéro 303-2023 modifiant le règlement numéro 199-2012 sur les exigences et conditions de construction de chemin privé desservant plus de cinq lots

Par la présente, le conseiller Richard Francoeur donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement #303-2023 modifiant le règlement #199-2012 sur les exigences et conditions de construction de chemin privé desservant plus de cinq lots.

De plus, il procède à la présentation et au dépôt du projet de règlement # 303-2023 modifiant le règlement #199-2012 sur les exigences et conditions de construction de chemin privé desservant plus de cinq lots.

8.2 Avis de motion et dépôt de projet de règlement numéro 304-2023 modifiant le règlement numéro 195-2012 sur les permis et certificats

Par la présente, la conseillère Julie James donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement #304-2023 modifiant le règlement #195-2012 sur les permis et certificats.

De plus, elle procède à la présentation et au dépôt du projet de règlement # 304-2023 modifiant le règlement #195-2012 sur les permis et certificat.

9. Travaux publics

2023-12-R263 **9.1 Permission de voirie et entente d'entretien avec le MTQ**

Attendu que la Municipalité doit, à l'occasion, exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (ci-après nommé « Ministère »;

Attendu que la Municipalité doit obtenir une permission de voirie du Ministère pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère ou conclure une entente d'entretien avec le Ministère;

Attendu que la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maitre d'œuvre;

Attendu que la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permissions de voirie émises ou des ententes d'entretien conclues avec le Ministère;

Attendu que la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Onge

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité demande au Ministère de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2024 et qu'elle autorise le directeur des travaux publics à signer les permissions de voirie et les ententes d'entretien pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 $; puisque la Municipalité s'engage à respecter les clauses de la permission de voirie et des ententes d'entretien conclues.

De plus, la Municipalité s'engage à demander la permission requise, chaque fois qu'il sera nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Sécurité publique

10.1 Sommaire des interventions en matière d'incendie

Madame la mairesse présente sommairement les interventions en matière d'incendie.

2023-12-R264 **10.2 Signature d'entente pour l'accès à la descente du lac des Esclaves**

ATTENDU QU'il y a lieu de parapher une entente avec les représentant et propriétaire de la descente du lac des Esclaves afin de

convenir des modalités donnant accès à la descente pour les services d'urgences de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Chantal Scapino

Et résolu :

QUE le Conseil autorise le directeur des travaux publics et de la sécurité incendie à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente d'accès pour la descente au lac des Esclaves tel que présenté au Conseil et jointe, en annexe, à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Urbanisme et hygiène du milieu

11.1 Sommaire des permis émis

Madame la mairesse présente sommairement les permis émis.

2023-12-R265 **11.2 Inscription- formation ASP – Santé et sécurité sur les chantiers de construction**

Il est proposé par la conseillère Julie James

Et résolu :

QUE le Conseil autorise l'inscription de M Donald Makoua à la formation ASP- Santé et sécurité sur les chantiers de construction tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12 Loisirs et culture

2023-12-R266 **12.1 Aide financière pour les paniers de Noël au Centre communautaire de Lost River**

Il est proposé par la conseillère Chantal Scapino

ET RÉSOLU d'octroyer une aide financière de 225$ au Centre communautaire de Lost River dans le cadre du programme de paniers de Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-R267 **12.2 Aide financière pour la patinoire du Centre communautaire de Lost River**

ATTENDU QUE la municipalité désire soutenir financièrement la réalisation et l'entretien de la patinoire du centre communautaire de Lost River;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Onge

ET RÉSOLU d'octroyer une aide financière de 3 500$, sur présentation de pièces justificatives pour la patinoire du centre communautaire de Lost River.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-R268 **12.3 Aide financière à l'organisme les Petits déjeuners d'Argenteuil**

Il est proposé par le conseiller Gerry Clark

Et résolu que la municipalité octroie une aide financière de 500$ pour l'année 2024 à l'organisme les Petits déjeuners d'Argenteuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Période de questions

La mairesse répond aux questions qui lui sont adressées par les citoyens présents à la séance.

2023-12-R269 **13. Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Gerry Clark et résolu que la séance soit levée à 8h57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, Gabrielle Parr, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec.*

Gabrielle Parr **Mairesse**	**Mathieu Dessureault** **Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint**